



HAL
open science

Grade licence - Diplôme de formation générale en sciences médicales

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un grade licence. Grade licence - Diplôme de formation générale en sciences médicales. 2016, Université de Franche-Comté - UFC. hceres-02036169

HAL Id: hceres-02036169

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02036169v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport d'évaluation
Formation conduisant à un diplôme
conférant le grade de licence

Diplôme de formation générale en
sciences médicales

- Université de Franche-Comté - UFC

Campagne d'évaluation 2015-2016 (Vague B)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Evaluation réalisée en 2015-2016

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Sciences de la santé et du sport

Établissement déposant : Université de Franche-Comté - UFC

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La formation évaluée est le Diplôme de formation générale en sciences médicales (DFGSM) dont la 1^{ère} année correspond à la PACES (Première année commune aux études de santé), de l'unité de formation et recherche sciences médicales et pharmaceutiques (UFR SMP) de l'Université de Franche-Comté - UFC. L'année de PACES débouche sur une formation à Besançon de médecine, pharmacie et maïeutique et sur des formations paramédicales.

La PACES est commune aux études médicales, odontologiques, pharmaceutiques et de sage-femme et son effectif tourne autour du millier d'étudiants. Si trois filières paramédicales (masso-kinésithérapie, ergothérapie et psychomotricité) sont accessibles par une Année préparatoire aux études des métiers de la rééducation (APEMR), dont une majorité des enseignements est mutualisée avec la PACES, l'APEMR ne permet cependant pas la poursuite des différents cursus proposés par la PACES et réciproquement. Pour la mise en œuvre des articles 5 et 9 de l'arrêté du 28 octobre 2009, l'UFR SMP a fait le choix d'une réorientation choisie et non imposée à l'issue de chacun des semestres.

Evaluation de la PACES

Synthèse de l'évaluation

Le point fort de l'UFR (unité de formation et de recherche) est de s'appuyer sur une collaboration de longue date entre les enseignants de médecine et de pharmacie, et également des liens avec les autres UFR de l'Université Franche-Comté - UFC. La mixité de l'UFR, la planification des réunions préparatoires et des différents intervenants très en amont permettent de rendre le dispositif fluide et réactif.

Une commission pédagogique de PACES se réunit tous les semestres. La présence d'administratifs et d'étudiants (tous tuteurs) assure une bonne organisation. L'évaluation formelle des comptes rendus de cette commission pourrait permettre de pallier l'absence de conseil pédagogique spécifique par ailleurs en attendant une évaluation par les étudiants plus pertinente que la 1^{ère} tentative louable mais peu adaptée.

Quelques évaluations sur des procédures intéressantes pourraient être menées et amener à éventuellement les reconsidérer. Après quelques années de fonctionnement il serait ainsi intéressant d'évaluer les bénéfices et inconvénients de la séparation PACES / APEMR (par exemple, choix délibéré *versus* étudiants ayant de moins bonnes notes) ; ce point n'est pas très clair dans le dossier transmis par l'établissement. Dans un domaine proche, l'offre de réorientation au nombre de six composantes ou établissements semble permettre un choix aux étudiants tant issus de l'UFR SMP que pour l'APEMR. De manière générale, l'évaluation des réorientations est encourageante mais montre que la réorientation reste perfectible. Le fonctionnement de la commission d'aide et d'orientation aux étudiants pourrait faire l'objet d'un bilan en PACES. Accessible librement et gratuitement à tous les étudiants, le dispositif de tutorat mis en place s'intègre dans l'emploi du temps de la PACES. Il gagnerait, au 1^{er} semestre, à s'insérer en fin de journée pour : i) libérer davantage de temps pour la restauration et ii) permettre d'augmenter la durée des séances (plus d'une demi-heure).

Les informations fournies montrent une organisation parfaitement maîtrisée. Les consignes et procédures existent et sont actualisées. L'organisation est posée pour faciliter la découverte de l'environnement universitaire nouveau pour l'étudiant de PACES. La PACES étant à la fois une année de concours mais aussi une possible voie à l'origine d'une réorientation, l'information permanente, avant et au cours de l'année universitaire des étudiants, est critique car une information de début d'année n'est pas certaine d'être réellement entendue et comprise. Ainsi, les dispositifs de réorientation, donnés en cours d'année, gagneraient à être détaillés dans le guide à destination des étudiants distribué en amont de la PACES. Ceci permettrait peut-être de sensibiliser plus encore les étudiants avant de rentrer en PACES.

La charge horaire est à peu près identique en semestre 1 (S1) et semestre 2 (S2) mais la répartition horaire se fait sur 14 semaines au S1 et 18 semaines au S2. Une des conséquences est, en S1, un créneau horaire de restauration limité à destination des étudiants inscrits au tutorat ou assistant à des travaux dirigés (TD) en début d'après-midi. Les cours sont dispensés le matin en amphithéâtre en présentiel et en vidéo en direct pour la PACES, et l'après-midi en différé pour l'APEMR. La large utilisation de la vidéotransmission avec l'organisation d'une rotation des étudiants dans les amphis en présence ou non de l'enseignant rend le système efficace et équitable. Les TD sont dispensés en amphithéâtre. L'absence d'information disponible sur le nombre moyen d'étudiant par groupe de TD rend difficile une appréciation sur ces TD.

Les modalités de contrôle des connaissances et du concours sont clairement identifiées. Les consignes et procédures existent. La planification des réunions préparatoires du concours de PACES et des différents intervenants très en amont ainsi que l'unicité de la salle de déroulement des épreuves contribuent à l'optimisation de cette organisation. Les épreuves sont des QCM (questionnaires à choix multiples) pour toutes les unités d'enseignement (UE) sauf l'UE 7 qui comporte des QCM et une partie rédactionnelle qui bénéficie d'une double correction. Le classement final est disponible uniquement par voie électronique individuelle et le choix des étudiants se fait par voie électronique. Les coefficients appliqués aux notes obtenues dans les UE sont quasi identiques pour les 4 filières. Ceci pourrait être reconsidéré afin de favoriser les étudiants dans leur 1^{er} choix à l'instar du choix de forts coefficients fait pour la filière pharmacie sur certaines UE pour favoriser un choix vers cette filière.

Le nombre d'étudiant de PACES s'inscrivant dans la filière pharmacie a en effet évolué à la hausse ces dernières années. Dans le même temps, le taux de doublement dans les années suivantes du Diplôme de formation générale en sciences pharmaceutiques (DFGSP), et notamment en 2^{ème} année, a lui aussi fortement augmenté. Ces chiffres sont à resituer dans une perspective nationale ou le choix de cette filière se fait de plus en plus par défaut et/ou sécurité. Les commissions pédagogiques de PACES et du DFGSP se sont déjà penchées sur ce problème et ont notamment réfléchi à la pertinence des coefficients attribués aux UE par filière, ainsi qu'à la docimologie adoptée aux différentes épreuves du concours. Ces réflexions mériteraient d'être poursuivies. Une plus grande différenciation des coefficients attribués aux UE de tronc commun par filière favoriserait les étudiants dans leur 1^{er} choix. Un nombre plus appréciable d'étudiants validant 60 ECTS (European credits transfer system), au regard du travail fourni, élargirait les possibilités de réorientation choisie des étudiants non reçus après une 1^{ère} année de PACES et, par là même, minimiserait certains redoublements se soldant par un choix par défaut.

Points forts :

- La présentation du dossier montre très clairement les objectifs, les moyens et les résultats du travail de l'UFR mixte médecine pharmacie de l'Université de Franche-Comté - UFC dans le cadre de la PACES. Le dossier montre que le principe d'une amélioration continue est un support important de la qualité de la formation.
- L'organisation de la PACES est fluide en raison i) des collaborations de longue date des enseignants de médecine et de pharmacie dans cette UFR mixte et ii) également des liens avec les autres UFR de l'Université Franche-Comté - UFC.
- Le suivi des étudiants est bon qu'ils réussissent ou non aux concours de PACES. Le taux de réussite par filière met en évidence les particularités médecine et pharmacie d'une part et odontologie et maïeutique d'autre part (en fonction du nombre d'inscrits et du *numerus clausus*). L'offre de réorientation des étudiants en échec aux concours, au nombre de six composantes ou établissements semble permettre un choix aux étudiants tant issu de l'UFR SMP que pour l'APEMR.

Points faibles :

- Il n'y a pas de conseil de perfectionnement indépendant du conseil pédagogique. La taille relativement modeste de l'UFR ne permet peut-être pas d'avoir suffisamment d'enseignants pour former deux conseils séparés mais une évaluation par des collègues d'autres UFR est sans doute possible.
- L'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants, avec les limites de la méthode dans une année de concours, doit être reprise avec une méthodologie appropriée.

Conclusions et recommandations :

L'UFR a une bonne maîtrise de l'organisation de la PACES et du concours final grâce en particulier à sa mixité médecine/pharmacie. L'évolution des concours pourrait permettre la participation d'enseignants de maïeutique. En raison d'une non maîtrise du nombre d'inscriptions, il est impossible de modifier le succès aux concours ; en revanche, l'amélioration permanente de la réorientation précoce ou après le S2 est un impératif à poursuivre et à améliorer. Le rôle de la communauté d'universités et établissements (ComUE) pourrait être là, à préciser.

La mise en place d'UE à coefficient élevé pour accroître le choix positif pour le concours pharmacie est une démarche intéressante qui doit cependant être évaluée. De même, l'application de coefficients plus différenciés pour les autres filières pourrait être discutée.

L'attention portée aux modalités de sélection par la PACES et l'analyse particulière sur la manière d'éviter le choix par défaut est mentionné particulièrement pour la filière pharmacie. Il serait intéressant d'effectuer un suivi similaire pour chacune des formations autres que médecine.

Analyse

OBJECTIFS DE LA PACES ET MODALITES PEDAGOGIQUES	
<p>1- Information des étudiants sur la PACES</p>	<p>L'UFR a une politique d'information selon deux axes : avant l'entrée en PACES (à destination des lycéens d'une part, et des futurs bacheliers et de leur famille d'autre part) et lors de la rentrée universitaire. Il existe donc une information des lycéens par l'organisation d'un forum animé par des étudiants-tuteurs de 2^{ème} et 3^{ème} années et par l'organisation d'une journée portes ouvertes à l'université. Il existe également une information des étudiants de PACES à la rentrée universitaire sous la forme de présentations orales du cursus et de la vie étudiante ainsi que sous la forme d'un livret d'accueil, dans lesquels les programmes, les compétences attendues et le <i>numerus clausus</i> (année N-1) propres à chaque filière ainsi que les possibilités de choix de filière sont diffusés.</p> <p>L'APEMR s'adosse à la PACES, selon les choix et conditions propres aux métiers de la rééducation.</p> <p>Il existe une fiche spécifique pour les candidats demandant à bénéficier de mesures particulières lors des examens ainsi qu'une charte des régimes spéciaux d'études (salariés, chargés de famille, handicapés, etc.).</p>
<p>2- Structure et organisation de la PACES</p>	<p>L'organisation des enseignements est bien explicitée : répartition et part des CM (cours magistraux) et TD, des UE communes et spécifiques sur chaque semestre, nombre d'heures, valorisation en ECTS, modalités d'examen. Les UE spécifiques (quantitativement assez faible) rapportent environ deux fois plus de crédits rapportés au nombre d'heure que les UE du tronc commun. La charge horaire est à peu près identique en S1 et S2 mais la répartition horaire se fait sur 14 semaines au S1 et 18 semaines au S2.</p> <p>La valorisation en ECTS est différente pour chaque filière. Les filières odontologie et pharmacie se distinguent de médecine et maïeutique quant à la mutualisation. Il existe un tableau des mutualisations entre les quatre filières, et une petite mutualisation avec l'orthophonie. Les coefficients sont quasi identiques pour les quatre filières à l'exception de la filière pharmacie où certaines UE ont de forts coefficients pour favoriser un choix vers cette filière. Cette décision a fait l'objet d'un choix concerté en commission pédagogique.</p> <p>Les cours sont dispensés le matin en amphithéâtre en présentiel et en vidéo en direct pour la PACES et l'après-midi en différé pour l'APEMR. Les TD sont dispensés en amphithéâtre.</p>

3- Organisation du concours	<p>Les modalités de contrôle des connaissances et du concours sont clairement identifiées. Les consignes et procédures existent. La composition du jury est décrite. Les principes de sécurisation des sujets sont identifiés. L'organisation du concours est décrite sur les points principaux de vérification d'identité, de surveillance, de vérification du nombre de copies, de déclaration d'incident, de précaution (temps disponible de reprogrammation d'épreuve si nécessaire). Les conditions d'anonymisation sont décrites.</p> <p>Le concours est organisé en décembre et mai hors du site de l'université avec des surveillants enseignants et non enseignants ou recrutés spécifiquement. Les dates et les horaires des épreuves sont disponibles par voie d'affichage et voie électronique. Les consignes sont lues au moment du concours.</p> <p>Les épreuves sont des QCM sauf pour l'UE 7 qui comporte des QCM et une partie rédactionnelle. La correction est anonyme et en double correction pour les questions rédactionnelles. Les étudiants ont leur rang de classement au terme des corrections des épreuves de janvier, avant l'inscription dans les quatre filières disponibles. Le classement final est disponible uniquement par voie électronique individuelle. Le choix des étudiants se fait par voie électronique. La vérification que tous les étudiants ont effectué leur choix, est de la responsabilité du service scolarité.</p>
DISPOSITIFS D'AIDE A LA REUSSITE	
4- Dispositifs en place	<p>Une commission d'aide et d'orientation aux étudiants existe. Son activité fait l'objet d'une procédure. Il n'existe cependant pas de bilan sur son fonctionnement spécifique en PACES.</p> <p>Le tutorat par les étudiants-tuteurs en lien avec les enseignants est bien organisé et le dispositif est bien encadré. Le principe d'évaluation est entre les mains des étudiants pour une transmission à la direction et au conseil.</p> <p>Un tutorat gratuit (deux heures par semaine) est organisé avec une trentaine d'étudiants tuteurs et deux enseignants. Les enseignants des UE sont éventuellement contactés pour valider des QCM. Le tutorat propose des séances d'exercices corrigés, des échanges avec les enseignants, des informations sur des méthodes de travail, les débouchés des études, etc. Le tutorat organise un concours blanc par semestre selon des modalités identiques à celle du concours et avec des QCM validés par les enseignants. Les tuteurs peuvent bénéficier d'une rémunération (contrat étudiant employé) et d'un soutien pédagogique. L'action du tutorat a été évaluée.</p>
5- Réorientation	<p>Un document « Réussir sa réorientation après une année de PACES ou APEMR » développé en collaboration entre l'UFR SMP et le pôle info-orientation de l'université explique les modalités de réorientation avant la mi-septembre et en début de 2^{ème} semestre. L'UFR SMP a fait le choix raisonné d'une réorientation proposée et non imposée devant correspondre à une démarche active de l'étudiant. Un suivi du nombre des réorientations est effectué.</p> <p>La réorientation est possible i) jusqu'à la fin des inscriptions de PACES (vers une 1^{ère} année de licence), ii) au début du 2^{ème} semestre vers un S2 d'une autre UFR ou Institut universitaire de technologie (IUT), iii) après échec au concours vers une 1^{ère} ou 2^{ème} année de plusieurs UFR ou IUT de l'université. L'offre de réorientation au nombre de six composantes ou établissements permet un choix aux étudiants tant issus de l'UFR SMP que de l'APEMR.</p>
6- Réinscriptions ultérieures	<p>Le dispositif et la réglementation sont affichés.</p> <p>Des réinscriptions ultérieures en PACES sont possibles mais jusqu'à présent aucun étudiant n'en a bénéficié. L'interprétation de l'UFR est que ceci est la conséquence d'une absence de réorientation forcée des étudiants en fin de S1.</p> <p>L'UFR a, en revanche, enregistré des demandes de passerelles de maïeutique et pharmacie vers médecine.</p>

TAUX DE REUSSITE ET SUIVI DES ETUDIANTS	
7- Effectifs et résultats	<p>Sur cinq ans, on observe une grande stabilité des effectifs inscrits en PACES (940 en moyenne), du taux d'étudiants validant 60 ECTS (un tiers en moyenne), du taux d'étudiants réussissant un des concours (un tiers en moyenne) et du taux d'étudiants doublant la PACES (un tiers en moyenne).</p> <p>La filière médecine reste la filière de réussite par rapport au nombre d'inscrits pédagogiques dans la filière (de l'ordre de 80 % sur les trois dernières années). Les filières odontologie et maïeutique se suivent (de l'ordre de 32 %). Pour la filière pharmacie, la moyenne passe à 39 % avec le choix d'UE totalement spécifiques à la filière. Le pourcentage d'inscriptions en maïeutique, odontologie et pharmacie a nettement augmenté. L'évolution du taux de réussite des étudiants inscrits à plus d'une filière (environ 50 % des étudiants) est irrégulière mais inférieure à 50 %.</p> <p>La réussite des primants est plus importante pour médecine et odontologie (respectivement 49,72 et 44 % en 2015) alors qu'elle est de 23,08 et de 22,22 % respectivement pour maïeutique et pharmacie). Les tableaux indiquant le nombre de reçus ramené au nombre d'inscrits par filière ainsi que la répartition du nombre de primants et redoublants mettent bien en évidence la particularité similaire de l'odontologie et de la maïeutique en lien avec leur <i>numerus clausus</i> plus faible (<i>numerus clausus</i> odontologie 24 sur 290 inscrits et <i>numerus clausus</i> maïeutique à 26 sur 293 inscrits).</p> <p>Toutes filières confondues, la grande majorité des étudiants reçus est titulaire d'un baccalauréat scientifique (90 %) obtenu avec mention (85 %).</p>
8- Suivi des étudiants réorientés	<p>Seuls 30 % des étudiants réorientés ont poursuivi leurs études dans le domaine de la santé. Le traçage des étudiants réorientés en S1 ou S2 montre plus de 75 % de réussite en UFR sciences et techniques (ST), sciences juridiques, économiques politiques et de gestion et en unité de promotion formation recherche (UPFR) des sports. La réorientation à partir du S1 semble moins performante.</p>
PILOTAGE DE LA FORMATION	
9- Equipe pédagogique et jurys	<p>Le point fort de l'UFR est de s'appuyer sur une collaboration de longue date entre les enseignants de médecine et de pharmacie, et également des liens avec les autres UFR de l'Université Franche-Comté - UFC. La liste des enseignants indique les choix de l'UFR par UE des qualifications et statuts des enseignants. Les intervenants académiques sont majoritaires : environ 30 hospitalo-universitaires, 20 universitaires dont une petite partie d'entre eux proviennent de l'UFR ST ce qui facilite les réorientations d'étudiants vers cette UFR. Les sages-femmes n'assurent pas d'enseignement en PACES maïeutique.</p> <p>Par les commissions PACES, l'UFR montre très bien l'intérêt de ne pas dissocier la PACES des 2^{ème} et 3^{ème} années du DFG. L'organisation des réunions de la commission PACES (enseignants et étudiants) montre la dynamique avec laquelle cette commission favorise l'anticipation des améliorations à apporter.</p> <p>La composition des jurys, restreinte aux responsables d'UE, permet une certaine efficacité. Cette composition est publiée et connue au moment de la validation des modalités de contrôle des connaissances avec la détermination des responsables d'UE.</p>
10- Conseil de perfectionnement	<p>La commission pédagogique fait office de conseil de perfectionnement. Deux réunions spécifiques à la PACES (une par semestre) auxquelles participent des représentants de presque toutes les UE tiennent lieu de conseil de perfectionnement. La présence d'administratifs et d'étudiants (tous tuteurs) lors de tout ou en partie de ces commissions permet d'aborder <i>a priori</i> les différents aspects de la formation.</p> <p>La manière de mettre en lien les retours des étudiants tuteurs et des enseignants responsables de la PACES est organisée, pour en faire part en conseil de faculté. Les mesures correctrices sont formalisées (compte-rendu de la commission PACES).</p>

11- Autoévaluation et évaluation des enseignements par les étudiants	<p>Une autoévaluation de la PACES a été menée à la demande de la Commission pédagogique nationale des études de santé (CPNES) du Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche (MENESR). L'autoévaluation de la PACES conduit à des décisions permettant certains ajustements, signe d'un bon fonctionnement.</p> <p>Une évaluation en ligne de la PACES par les étudiants a été tentée en 2011 mais s'est révélée peu informative en raison d'une très faible participation. Un nouvel outil plus adapté aux filières médicale et pharmaceutique est envisagé.</p>
FLUX D'ETUDIANTS ET EFFECTIFS DE LA FILIERE DE PACES	
12- Effectifs et résultats de la filière	<p>Médecine <i>numerus clausus</i> 181 pour 865 inscrits en PACES en 2014. Le taux de réussite est de 26,78 %. Les étudiants reçus au concours sont 49,72 % issus d'une 1^{ère} inscription en PACES. 98 % viennent d'un baccalauréat S (scientifique). 50 % sont en 1^{ère} inscription.</p>

Deuxième et troisième années

Synthèse de l'évaluation

L'organisation des enseignements sur les quatre semestres est globalisée. L'esprit de la réforme des études en sciences médicales est apparent : rejet de l'exhaustivité, participation active de l'étudiant, ouverture vers les autres métiers de la santé, etc. Les UE des 2^{ème} et 3^{ème} années de DFGSM (DFGSM 2 et 3) sont organisées avec un tronc commun et des UE orientant vers des masters non médicaux. Les UE libres s'appuient sur les masters *Biologie et produits de santé (BIOPS)* et *Santé publique et environnement (SPE)*, et sont pertinentes pour le cursus médical. Le choix de proposer des UE optionnelles mutualisées « masteurisantes » est judicieux et efficient.

Une commission pédagogique se réunit pour assurer une bonne organisation. En attendant une évaluation des enseignements par les étudiants plus pertinente que la 1^{ère} tentative peu adaptée et pour pallier l'absence de conseil pédagogique, l'évaluation des comptes-rendus de cette commission pourrait permettre d'individualiser des éléments à améliorer. L'accent est mis et des moyens financiers sont engagés pour renforcer certains axes de formation (anglais et lecture critique d'articles, utilisation des bases documentaires numériques, gestes d'urgence). Une évaluation de cet effort serait judicieuse pour affiner l'offre en fonction des besoins.

Les objectifs des stages et leur évaluation sont déclinés en lien avec le renforcement des compétences relationnelles et l'apprentissage de l'examen clinique. Ces initiatives impliquent les chefs de clinique assistants (CCA) à travers une formation les impliquant dans la formation de leurs pairs. Cette stratégie est certainement utile à l'utilisation des connaissances théoriques. Peut-être serait-il envisageable à l'inverse, d'évaluer l'apport des stages sur l'apprentissage théorique.

L'UFR met l'accent sur les outils numériques avec un environnement numérique de travail (ENT) très utilisé et utilisable en wifi sur le site de l'UFR. Cette familiarisation vise, outre les aspects pédagogiques au cours du DFGSM, la préparation à l'entrée au Diplôme de formation approfondie en sciences médicales. La place du « PACExpresso » ou de l'entraînement à des autoévaluations numériques est insuffisamment décrite pour se faire une idée de son rôle et de son importance.

Une mutualisation des enseignements est mentionnée pour la maïeutique et l'orthophonie. Les objectifs et l'intérêt de cette mutualisation du point de vue de la formation médicale pourraient être commentés.

Points forts :

- Les UE librement choisies sont à dominante médicale et cohérentes avec le renforcement en méthodologie de la recherche, de la lecture critique d'article, de la santé publique ainsi que pour l'approfondissement des connaissances médicales. Le choix de proposer des UE optionnelles mutualisées « masteurisantes » est judicieux et efficient.

- Les stages font l’objet d’une attention particulière avec la définition d’objectifs prioritaires sur l’apprentissage de l’examen clinique et de la compétence relationnelle et avec une évaluation par un enseignant autre que le responsable du service. L’implication des enseignants est identifiée à travers des expérimentations pertinentes et une formation annuelle des CCA/AHU (assistants hospitaliers universitaires).
- L’implication des enseignants dans la recherche pédagogique en matière d’évaluation (notamment des stages) est en cours et appréciable. La participation des étudiants à l’amélioration de la qualité est engagée et effective, elle devra se poursuivre avec l’amélioration de l’évaluation par voie numérique.
- La démarche d’évaluation de la qualité, avec la rédaction et la mise en place de procédure et un travail de collaboration avec les enseignants et les étudiants, se développe et est encouragée. Le principe de veille sur les étudiants en difficulté se fait aussi via la relation des étudiants avec les instances et mériterait d’être évaluée.

Points faibles :

- Les espaces numériques renforcés dont les étudiants sont utilisateurs depuis l’année de PACES contribuent à la bonne diffusion des informations, des cours et des outils pédagogiques. Mais la place du « PACExpresso » ou de l’entraînement à des autoévaluations numériques est insuffisamment décrite pour se faire une idée de son rôle et de son importance au cours des DFGSM 2 et 3 alors même que leur existence est la preuve d’un intérêt de l’UFR à leur égard.

Conclusions et recommandations :

Le dynamisme de l’UFR sciences médicales et pharmaceutique de l’Université de Franche-Comté - UFC, tant pour la pédagogie à l’université que pour les stages hospitaliers, est évident. L’UFR a une bonne maîtrise de l’organisation du DFGSM et les objectifs de la formation sont remplis et bien évalués.

Le développement des UE librement choisies en collaboration, de même que le développement d’une culture commune avec les autres filières, pourrait être plus élaboré. Il serait intéressant de voir si le passage d’UE « masteurisantes » est prédictif d’une orientation vers la recherche.

L’organisation fine permise dans cette UFR de taille moyenne devra expliquer comment se positionner face à l’agrandissement avec la ComUE.

La plateforme de simulation est un atout intéressant qui mériterait d’être évalué.

D’un point de vue pédagogique, il serait intéressant d’identifier l’inscription du nombre des étudiants inscrits sur d’autres UE librement choisies (autres composantes ou autres universités).

Analyse

OBJECTIFS ET MODALITES PEDAGOGIQUES	
<p>1- Structure générale et modalités pédagogiques</p>	<p>Les UE des DFGSM 2 et 3 sont organisées avec un tronc commun et des UE orientant vers des masters non médicaux. L’organisation des enseignements sur les quatre semestres est globalisée. L’esprit de la réforme des études en sciences médicales est apparent : rejet de l’exhaustivité, participation active de l’étudiant, ouverture vers les autres métiers de la santé, etc.</p> <p>Les diverses UE sont détaillées. Les UE libres s’appuient sur les masters <i>BIOPS</i> et <i>SPE</i> et sont pertinentes pour le cursus médical. Les UE sont validées individuellement et le bénéfice de la validation est gardé en cas de redoublement. La validation des enseignements dirigés (ED) est obligatoire. La mutualisation des enseignements est mentionnée pour la maïeutique et l’orthophonie. Les objectifs et l’intérêt de cette mutualisation du point de vue de la formation médicale gagneraient à être commentés.</p> <p>Les modalités de formation et d’évaluation, les conditions d’admission sont explicites. L’exigence des résultats en session 2 intégrant le principe de note éliminatoire (si elle est inférieure à 7) est mentionnée.</p>

	<p>Des ED sont mentionnés pour l’anatomie et la lecture critique d’articles mais la proportion d’ED par rapport aux CM n’est pas explicitée. Un point fort est la détermination des objectifs de stages hospitaliers, les modalités d’évaluation par un professionnel « indépendant » du service d’accueil.</p> <p>L’UFR met l’accent sur les outils numériques et le renouvellement planifié du matériel. La diffusion des maquettes pédagogiques et la transmission des résultats aux étudiants sont possibles grâce aux espaces numériques individuels. Les étudiants disposent d’un vaste espace équipé en ordinateurs à la bibliothèque universitaire dont il est envisagé d’élargir les horaires d’ouverture.</p>
2- Dispositifs particuliers	<p>Une charte et des aménagements visent à améliorer la prise en charge des étudiants aux besoins spécifiques. L’UFR dispose de salles munies d’équipements adaptés aux personnes malentendantes. Les stages sont également aménageables au centre hospitalier régional universitaire.</p> <p>Des moyens financiers sont engagés pour renforcer certains axes de formation (anglais et lecture critique d’articles, utilisation des bases documentaires numériques, gestes d’urgence).</p> <p>Les objectifs des stages et leur évaluation sont déclinés en lien avec un renforcement des compétences relationnelles et l’apprentissage de l’examen clinique. Ces initiatives impliquent les CCA par le biais d’une formation les impliquant dans la formation de leurs pairs.</p> <p>Pour les étudiants provenant des concours passerelles, un entretien individuel et un suivi personnalisé sont mis en place.</p>
DISPOSITIFS D’AIDE A LA REUSSITE	
3- Dispositifs en place	<p>Les informations sur la formation sont données aux étudiants en début d’année et sur l’ENT (wifi disponible dans tous les bâtiments). Il n’y a pas de tutorat mais une plateforme Moodle qui permet le dépôt et la consultation de supports de cours variés, de QCM d’entraînement et d’un forum. Des dispositifs facilitent la formation des étudiants aux technologies numériques pour la recherche d’informations médicales.</p> <p>L’apprentissage de l’anglais est un axe prioritaire. Il existe une formation aux gestes d’urgence et un stage infirmier en DFGSM 2.</p> <p>L’accompagnement (par des enseignants-référents) est mise en place à plusieurs niveaux : avec les paramédicaux en stage d’initiation aux soins infirmiers, par la formation des CCA, par un dispositif d’évaluation des stages et par l’évaluation des stages par un évaluateur non impliqué dans le stage.</p> <p>Les conditions particulières relatives aux étudiants handicapés sont présentées. En ce qui concerne les étudiants en difficulté en DFGM 2 et 3, les éventuels aides ou dispositifs particuliers ne sont pas indiqués dans le dossier.</p>
4- Ouverture à l’international	<p>Le dispositif de mobilité est explicité. Les programmes sont Erasmus avec quelques axes prioritaires, des bourses de mobilité financées par la région Franche-Comté et des accords interuniversitaires (une centaine dans le monde). Les destinations avec des accords d’échanges et des accords interuniversitaires sont identifiées pour les étudiants en médecine.</p>
PILOTAGE DE LA FORMATION	
5- Eléments du pilotage	<p>Il n’y a pas de conseil de perfectionnement, les commissions pédagogiques de DFGSM 2 et 3 assurent le suivi du cursus.</p> <p>Une évaluation en ligne par les étudiants a été tentée mais s’est révélée peu informative en raison d’une très faible participation. Un nouvel outil plus adapté aux filières médicale et pharmaceutique est envisagé.</p>
BILAN DES EFFECTIFS ET DU SUIVI DES ETUDIANTS	
6- Effectifs et suivi	<p>Les effectifs sont stables, environ 200 étudiants en DFGSM 2 et 3. Il existe quelques passerelles entrantes en DFGSM 2 ou 3. Le recensement des abandons et la nature de leurs causes ne sont pas décrits.</p>

Observations de l'établissement

Liste des formations du **champ des Sciences de la Santé et du Sport** ne faisant pas remonter d'observations sur le rapport rendu par l'HCERES :

Autres	Etudes de maïeutique - Diplôme de formation approfondie en sciences maïeutiques
Autres	Etudes de médecine - Diplôme de formation approfondie en sciences médicales
Autres	Etudes de médecine - Diplôme de formation générale en sciences médicales
Autres	Etudes de pharmacie - Diplôme de formation approfondie en sciences pharmaceutiques
Autres	Etudes de pharmacie - Diplôme de formation générale en sciences pharmaceutiques
Autres	PACES
L	Sciences et techniques des activités physiques et sportives
LP	Développement social et médiation par le sport
LP	Dosimétrie et Radioprotection médicales
LP	Gestion de production dans l'industrie pharmaceutique et cosmétique
LP	Méthodologies pour le diagnostic moléculaire et cellulaire
LP	Réfraction, analyse et prise en charge du déficit visuel

Fait à Besançon, le 30 juin 2016



Le Président

Jacques Bahi
 Jacques BAHY